



# Rapport annuel

2018



## Multi-Accueil Les Petits Chéris

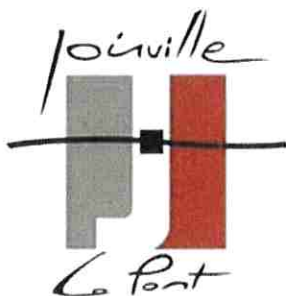
6 bis rue Henry Vel Durand 94340JOINVILLE-LE-PONT

### Votre contact :

Responsable de Secteur La Maison Bleue

- 06 63 44 09 83

[www.la-maison-bleue.fr](http://www.la-maison-bleue.fr)





# SOMMAIRE

Les évènements marquants de l'année .....	3
Les évènements marquants de l'année du Groupe La Maison Bleue .....	6
Le groupe La Maison Bleue .....	8
<b>Volet Administratif et Quantitatif .....</b>	<b>13</b>
Les chiffres de l'accueil .....	15
Les relations avec la collectivité et les tutelles.....	19
L'activité .....	20
La démarche Qualité La Maison Bleue .....	23
Le personnel .....	27
<b>Volet Accueil des Familles .....</b>	<b>29</b>
L'inscription .....	31
La vie des parents à la crèche .....	32
<b>Volet Accueil des enfants.....</b>	<b>37</b>
L'accueil .....	39
Le déroulement de journée .....	47
L'éveil culturel, artistique et sensoriel .....	51
Le travail institutionnel.....	57
Les objectifs 2019 .....	61
<b>Volet Sécurité et développement durable.....</b>	<b>63</b>
Les travaux et la sécurité .....	65
La démarche durable et responsable .....	66



**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**



## Les évènements marquants de l'année

### Le RGPD au centre de l'actualité !

Le Règlement Général sur la Protection des Données plus communément appelé RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il s'agit d'un texte réglementaire Européen visant à superviser le traitement des données. Celui-ci encadre donc la collecte mais également l'utilisation des données.

#### La RGPD pour les familles accueillies dans les structures petite enfance !

Différentes informations sont collectées à savoir : données d'identification et contacts des familles, situation familiale et statut fiscal pour le calculer le quotient, l'activité professionnelle pour déterminer la CSP, les données bancaires pour la facturation, etc.

Ces données sont, en règle générale, fournies par les familles ou via la Caisse d'Allocations Familiales (données CAFPRO).

Les familles bénéficient de droits sur l'utilisation et la collecte de ces données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'effacement, droit à la limitation du traitement des données, droit d'opposition, droit de retirer le consentement et droit à la portabilité.

### Numérique des tout petits : des repères indispensables pour accompagner les familles et les professionnels.

La Fondation pour l'Enfance a organisé un colloque sur la thématique Numérique des tout petits le 5 novembre 2018.

La présence du numérique s'est banalisé dans les foyers. D'après le baromètre IPSOS Connect 2016, 1 enfant sur 2 entre 0 et 3 ans utilise un écran interactif nomade, souvent seul. Entre 0 et 5 ans, il est essentiel pour le jeune enfant de découvrir et d'apprendre les fondamentaux, en dehors du monde du numérique : motricité, développement du langage, gestion des émotions, etc. En effet, le tout petit a une forte appétence pour le contact humain, il s'épanouit d'ailleurs grâce au contact avec les autres.

L'accompagnement à la parentalité est donc essentiel pour faire évoluer la situation.

Le 7 avril 2018, La Maison Bleue a tenu une conférence-débat « Utilisation raisonnée des écrans » au Plessis-Robinson (92) avec l'intervention du psychologue, ; et de expert pédagogique de La Maison.



## Deuxième congrès international pour la Petite Enfance

Thème: « Transition vers l'école : Equité, Qualité & Innovation : »

L'association Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance a organisé son deuxième Congrès International au cœur de l'Enfance les 14 et 15 juin 2018 à Paris. Intitulé « Transition vers l'école - Equité, qualité & innovation », il a eu lieu au sein de l'OCDE.

L'objectif du congrès était de proposer une réflexion commune sur un cadre d'actions autour d'un continuum éducatif équitable et de qualité, au-delà de tout clivage.

Les différents intervenants ont apporté leur éclairage sur une « transition » de qualité et se sont interrogés sur un changement de paradigme pour permettre à la fois un développement harmonieux de l'enfant et une réelle motivation pour l'école et ses apprentissages.

Au cœur des échanges, plusieurs questions : Comment nourrir et aménager cette période sensible entre les années de toute petite enfance et le grand saut vers l'école ? Nos enfants sont-ils prêts ? En quoi l'école répond aux besoins du jeune enfant et aux demandes des familles ? Que disent les études et les analyses ? Quels sont les critères de qualité de cette transition ? Qu'avons-nous appris des récentes expérimentations ? Quelles sont les bonnes pratiques identifiées et les initiatives prometteuses à l'international ?



## Handicap : S'épanouir de la crèche à l'université !

*Comité interministériel du handicap du 25 octobre 2018*

Constat : 40 % des établissements d'accueils du jeune enfant (EAJE) et des Maisons d'assistants maternels (MAM) déclarent accueillir au moins un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Objectif à 5 ans : Favoriser l'accueil des jeunes enfants en particulier dans les crèches, développer l'accès au périscolaire et aux loisirs, soutenir la parentalité.

Exemples d'actions prévues en faveur de cette démarche handicap :

- Mise en place d'une stratégie nationale « parentalité » incluant le handicap des parents et des enfants
- Refonte des principaux diplômes des professionnels de la petite enfance incluant le handicap
- « Bonus inclusion handicap » qui permettra de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des crèches

Mise en place d'une majoration de 30 % du complément mode de garde à domicile pour développer l'accès des enfants en situation de handicap aux assistantes maternelles.

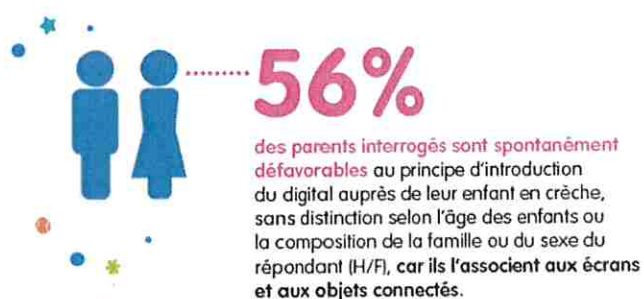
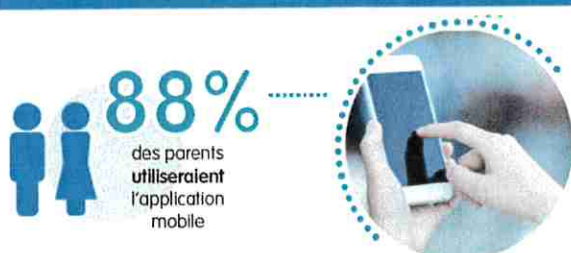
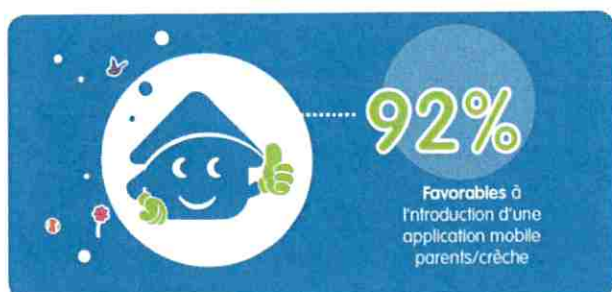


## Les évènements marquants de l'année du Groupe La Maison Bleue

### L'application A la crèche



La Maison Bleue se digitalise. Une étude a été menée auprès de parents d'enfants en crèche afin de comprendre leurs freins et leurs motivations quant à l'intégration du digital.





Lancement de l'application **A la crèche** : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Les fonctionnalités : actualités de la crèche, actualités pédagogiques, contacts et notifications.



### Nouveau site internet

# Le groupe La Maison Bleue

## 1. Présentation du groupe La Maison Bleue

Depuis plus de 14 ans, le groupe La Maison Bleue, spécialisé dans la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

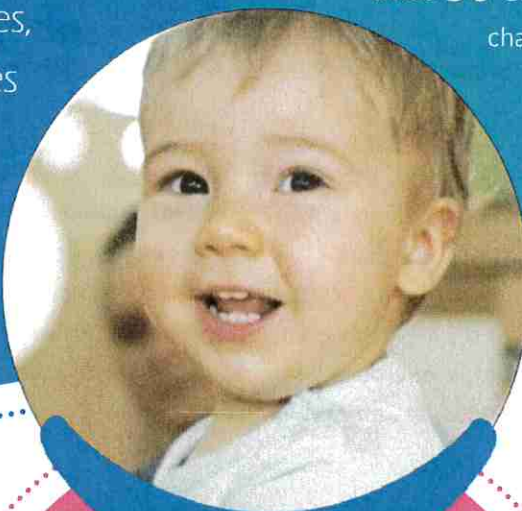
Le projet éducatif est basé sur la **Charte éducative** de La Maison Bleue :

- 1** Assurer à l'enfant une sécurité affective et physique.
- 2** Respecter les rythmes et repères de l'enfant.
- 3** Garantir à chacun des soins individualisés.
- 4** Favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant.
- 5** Soutenir l'enfant dans ses émotions et ses désirs.
- 6** Assurer une socialisation en douceur.
- 7** Situer les parents au centre de notre projet.

## Les chiffres clés du groupe La Maison Bleue en 2018

260 Multi-Accueil en propre, et un réseau de plus de 1 300 crèches, dont 22 ouvertes cette année

1 centre de formation qui a déjà formé plus de 3 300 professionnels en dispensant près de 4 300 jours de formation !  
Et 1 école d'auxiliaires de Puériculture, avec 50 étudiants diplômés chaque année !



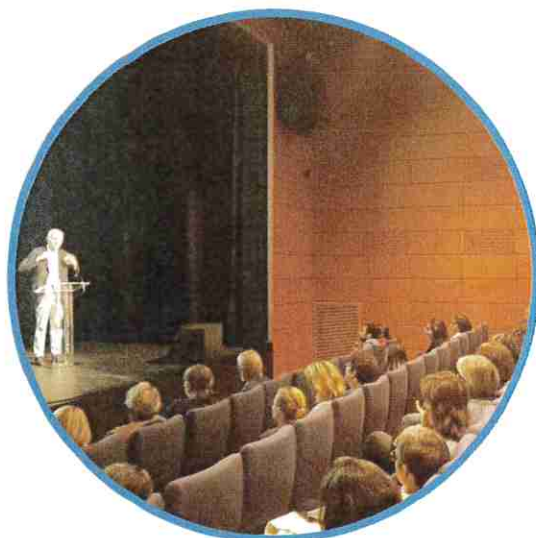
3 900 professionnels pour accueillir 10 000 enfants



## Premières éditions des Evénements Parentalité de La Maison Bleue

La prestation de service que propose La Maison Bleue va plus loin que la gestion de crèches. La Maison Bleue a mis en place des événements autour de la parentalité avec des thèmes variés en partenariat avec des collectivités. La première édition a été proposée à Montrouge avec **Les Matinales Parentalité**, puis, suite à son succès, à Bussy-Saint-Georges avec la **Rencontre Parentalité**.

Ces événements ont pour vocation d'apporter des éclairages concrets aux parents, le temps d'une rencontre avec des experts reconnus. Les parents profitent d'une crèche éphémère aménagée pour l'occasion le temps de la rencontre.



*Un événement annuel qui réunit les familles, des spécialistes reconnus et des professionnels de l'enfance. Lors de la 3<sup>ème</sup> édition de **La Matinale Parentalité** le 15 septembre 2018, Boris Cyrulnik a pu échanger avec les parents, à Montrouge.*

*Cette année, La Maison Bleue a souhaité partager et échanger sur la thématique des « conditions d'accès au plaisir de parler des enfants » au travers d'une conférence animée par Monsieur Boris Cyrulnik, grand neuropsychiatre, psychanalyste. Boris Cyrulnik, pour aider les victimes de traumatismes profonds, a travaillé pendant près de 30 ans sur la notion de « résilience » : cette capacité de l'être humain à reprendre un développement sain après avoir été en état d'agonie psychique. Il a été le premier à vulgariser et développer en France au travers de nombreux ouvrages et conférences cette notion de « résilience » initialement théorisée par la psychologue américaine Emmy Werner.*

## Les services digitaux La Maison Bleue au service des familles

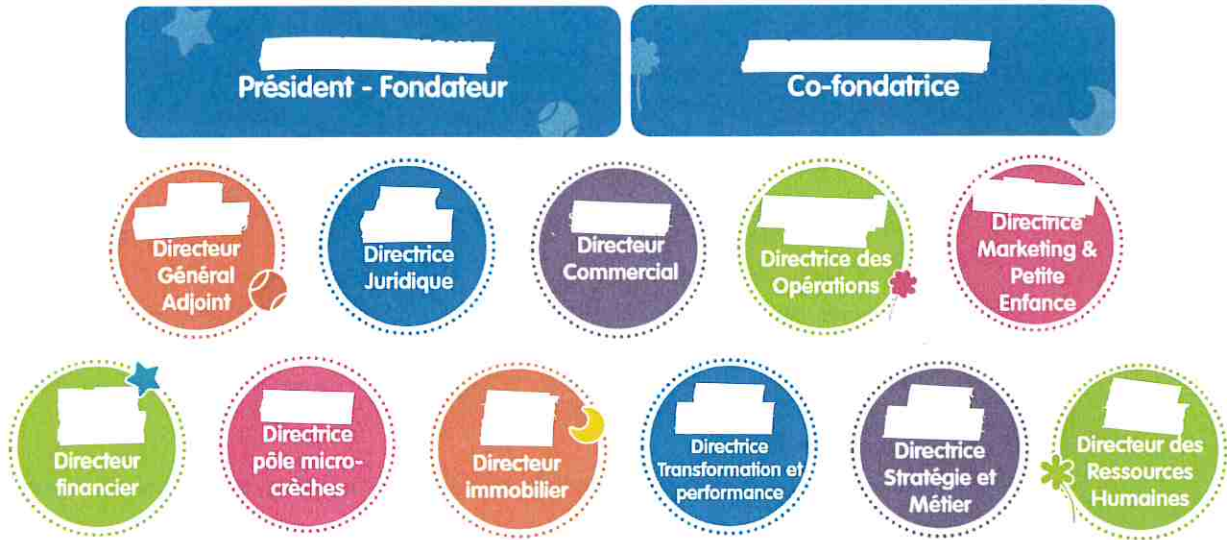
La Maison Bleue met à disposition des villes et des parents, des outils digitaux.

**Côté collectivités**, l'Extranet La Maison Bleue offre la possibilité de gérer une campagne d'attribution, et d'avoir accès à des indicateurs de suivi du contrat...

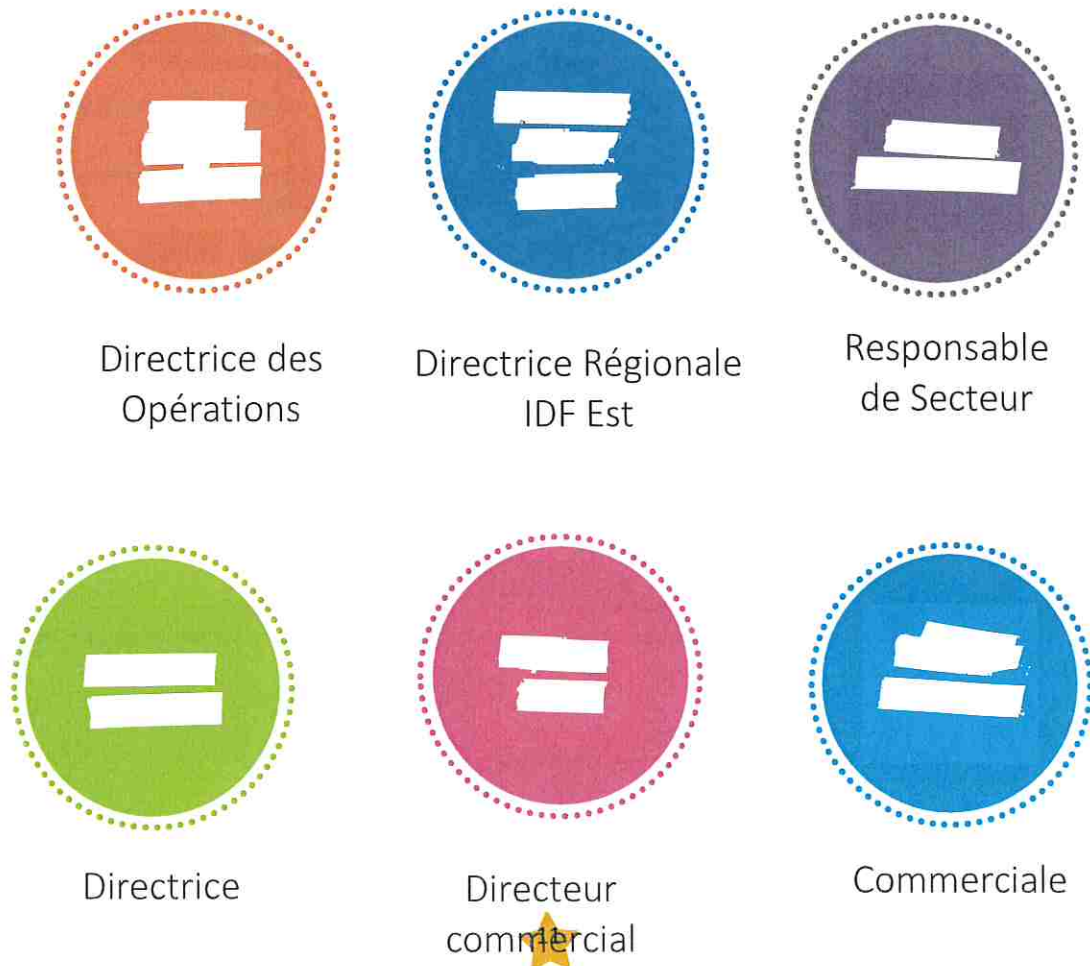
**Côté familles**, les parents se connectent à l'application A la crèche pour découvrir les actualités de la crèche.



## 2. Organigramme du groupe La Maison Bleue



## 3. Vos interlocuteurs



## 4. Fiche d'identité du Multi-Accueil

Nom	<b>Les Petits Chéris</b>
Adresse	6 bis rue Henry Vel Durand 94340 JOINVILLE-LE-PONT
Statut	<input type="checkbox"/> Délégation de Service Public <input type="checkbox"/> Crèche inter-entreprises <input type="checkbox"/> Crèche marché article 30 <input checked="" type="checkbox"/> Crèche mixte
Date du contrat	Du 02 Janvier 2017 au 31 août 2024
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Val de Marne le 23 décembre 2016.
Date d'ouverture	2 Janvier 2017
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R <input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> catégorie <input checked="" type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> catégorie
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	30 berceaux
Enfants accueillis	61 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	<b>98,31%</b>
Equipe de Direction	_____, Infirmière, Directrice _____, Educatrice de jeunes enfants, Continuité de Direction
Prestations proposées	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 8h à 19h30 du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fêtes de fin d'année : du 24/12/2018 au 01/01/2019</li> <li>• Jours fériés</li> <li>• Pont de l'ascension : 10 et 11/05/2018</li> <li>• Journées pédagogiques : 20 et 21/08/2018</li> </ul>



## Volet Administratif et Quantitatif



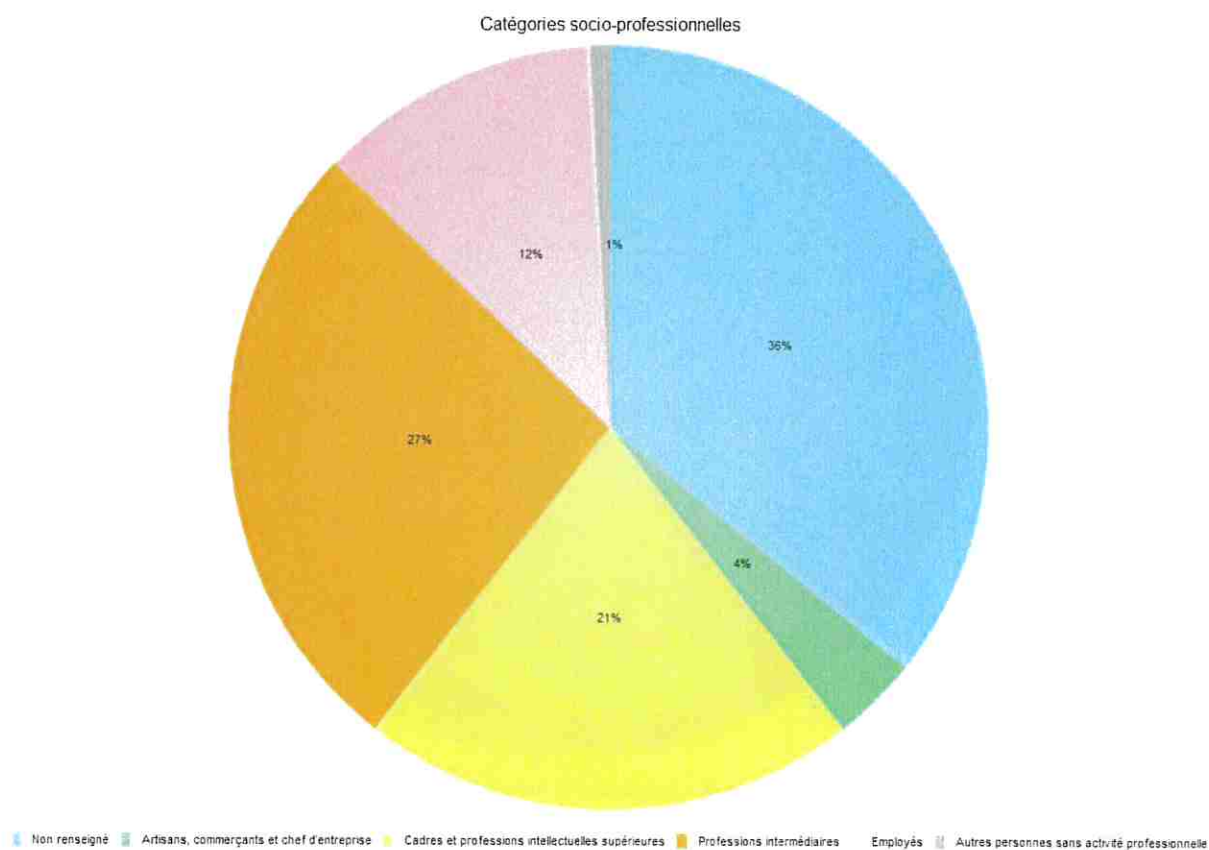




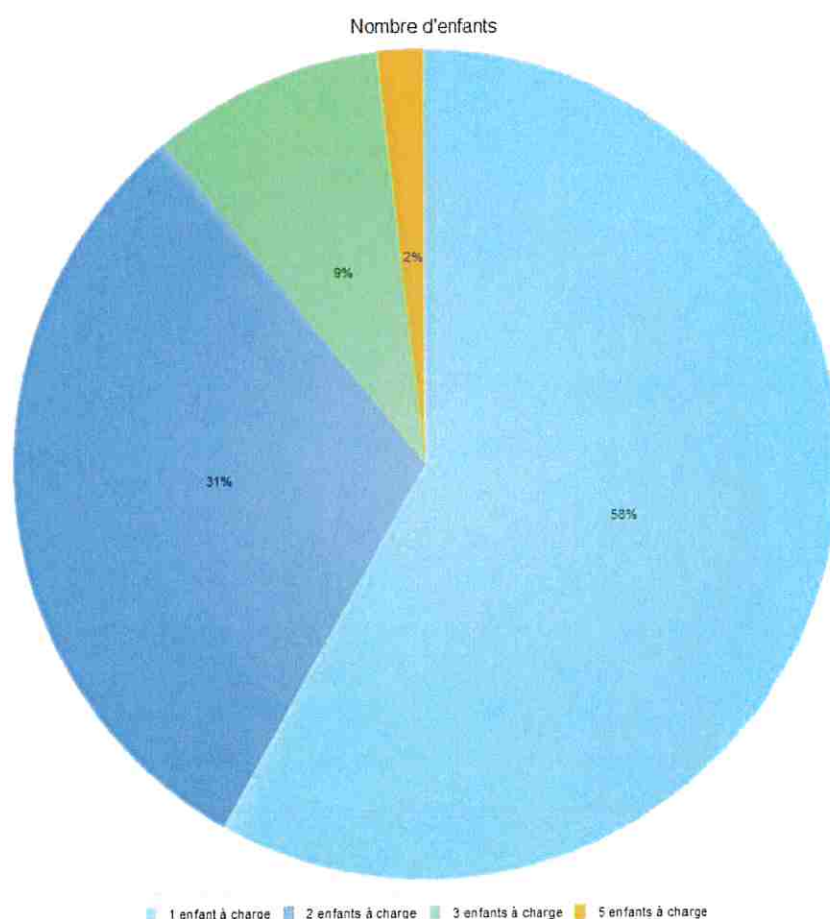
## Les chiffres de l'accueil

### 1. Typologie des Familles

🏠 Par catégories socio-professionnelles

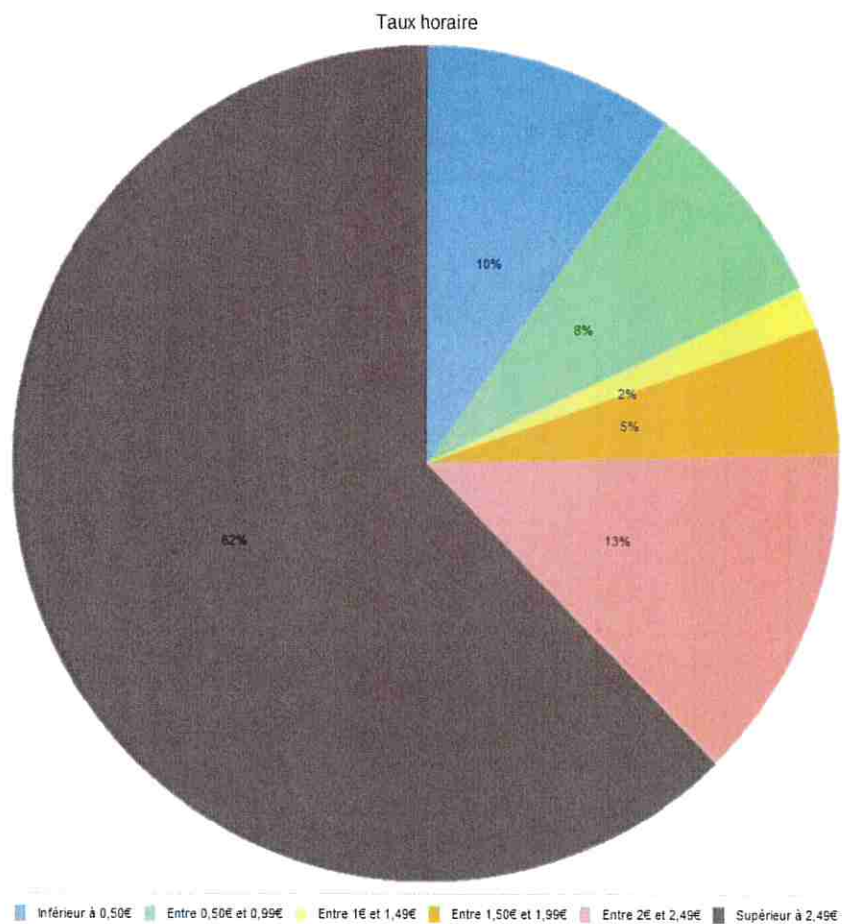


🏠 Par nombre d'enfants



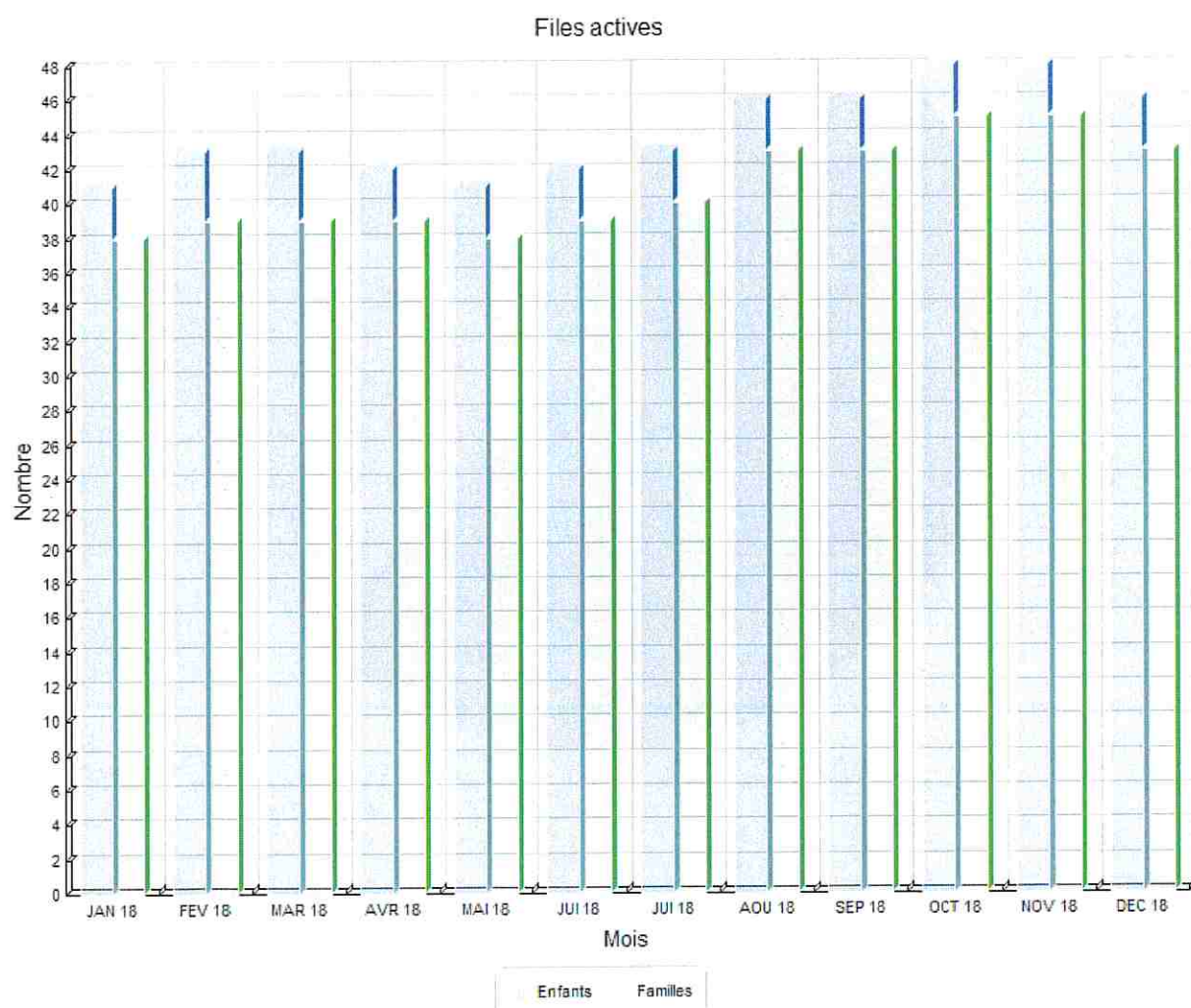
### 📊 Par participation familiale

En 2018, la participation familiale moyenne est de 2,66 €, pour une facture moyenne de 442,33 €.



## 2. Enfants et familles accueillies (file active)

En 2018, la crèche a accueilli 61 enfants de 55 familles.





# Les relations avec la collectivité et les tutelles

## 1. Rencontres avec la Ville

L'équipe de la crèche « Les Petits Chéris » entretient de bons rapports avec la Mairie de Joinville. La Directrice est en contact régulier avec \_\_\_\_\_, responsable Petite Enfance de la commune. Elle lui fait part régulièrement des événements qui pourraient survenir sur la crèche, des relations avec les familles ainsi que des places disponibles.

En cas de mise en place de nouveaux procédés, la Directrice demande l'autorisation au préalable auprès de la Commune.

La commission d'attribution des places s'est déroulée au mois de Mai 2018.

Un rendez-vous a eu lieu le mercredi 21 novembre 2018 avec \_\_\_\_\_, responsable petite enfance de Joinville, \_\_\_\_\_, Responsable de Secteur Maison Bleue et \_\_\_\_\_, Directrice de la crèche afin de faire un point sur cette année écoulée, sur le changement de direction ainsi que le changement de coordinatrice.

A la suite de cette visite un rapport trimestriel sera rendu à la mairie pour reprendre les événements qui se sont déroulés, l'évolution de l'équipe ainsi que les chiffres clés de la structure.

## 2. Visites de tutelles et autres

Il n'y a pas eu de visite de tutelles en 2018.

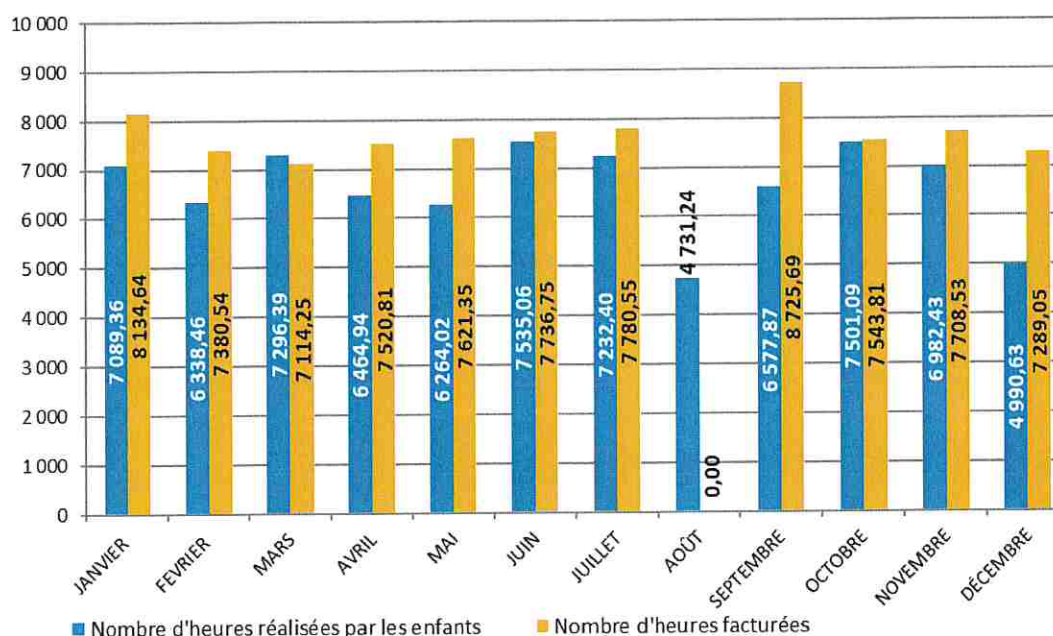
## L'activité

### 1. L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

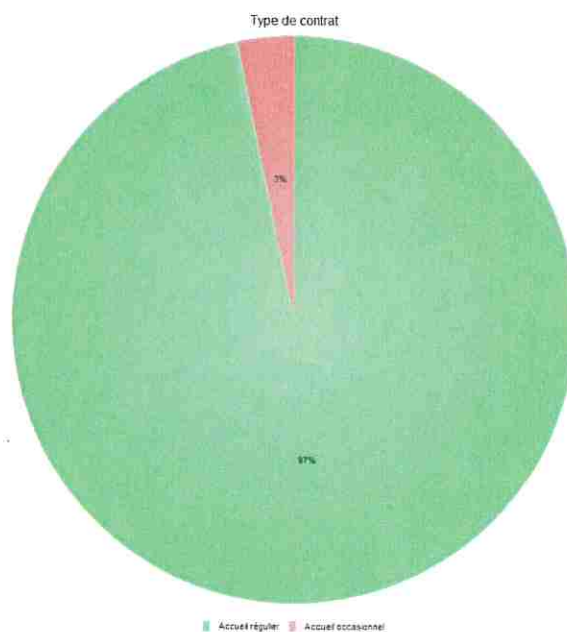
	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	79 003,89	6 583,66	93,85%
Facturé(e)	84 556,00	7 046,33	100,45%

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »

## 2. Répartition des contrats d'accueil





**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**





# La démarche Qualité La Maison Bleue

## 1. Définition de la démarche Qualité

La démarche Qualité de La Maison Bleue est un **projet d'entreprise** qui s'appuie sur l'**ensemble des fonctions de l'entreprise, siège et crèches** (sites) pour :

- Proposer les meilleurs services ou prestations à nos clients (parents et collectivité)
- Améliorer la satisfaction de nos clients (parents et collectivité)
- Accompagner nos salariés

### Moyens mis en place pour garantir l'efficacité de la démarche

Pour y parvenir, La Maison Bleue a structuré sa démarche en créant une fonction de Responsable Qualité chargée de mettre en place les **outils** et **process** permettant de :

- Répondre aux attentes des clients et aux évolutions réglementaires
- Animer le déploiement des outils sur l'ensemble des sites

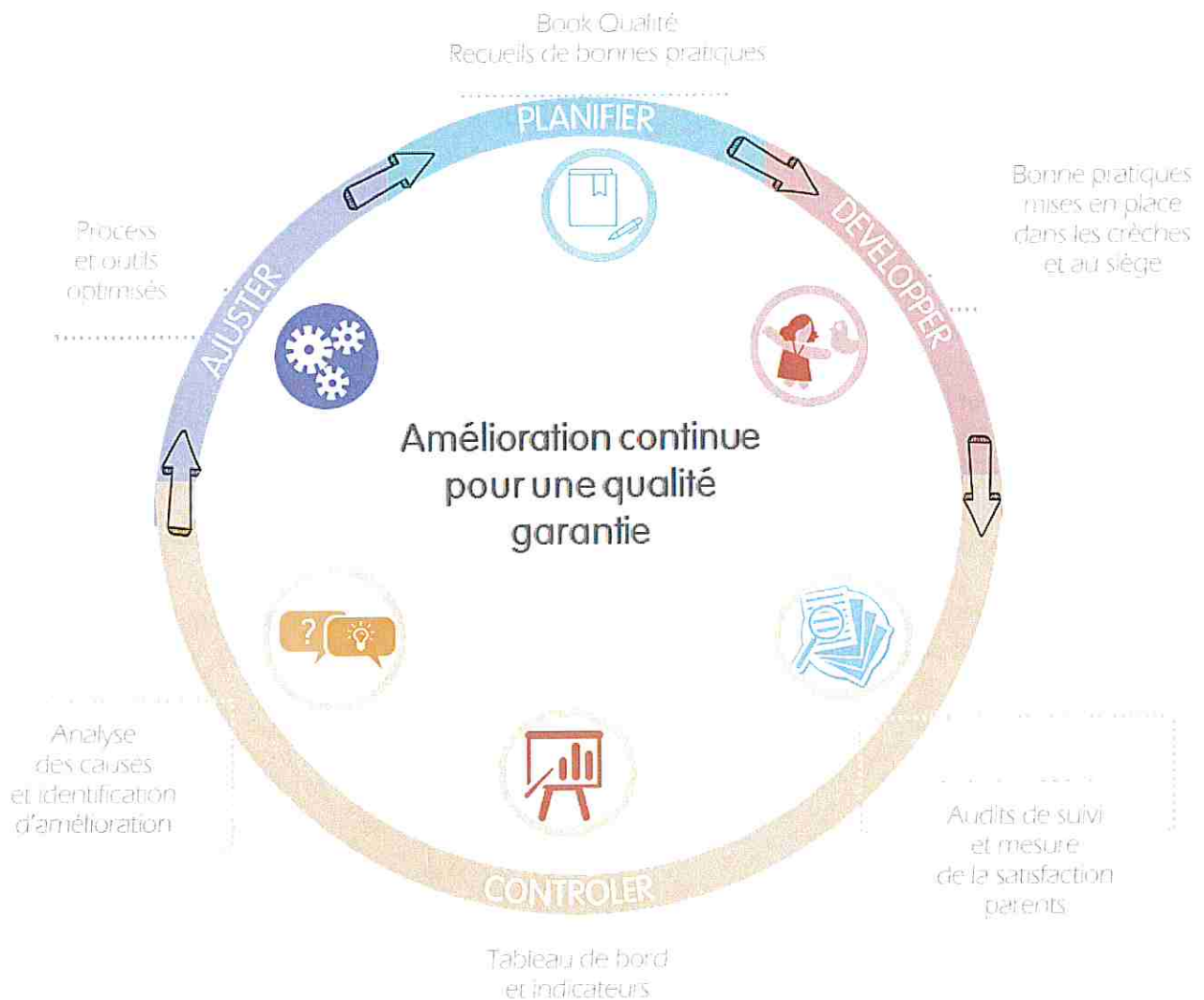
Ces process et outils sont réunis dans les **books qualité**. Ils apportent les instructions nécessaires aux collaborateurs des crèches et du siège pour accomplir leurs missions dans le respect du projet éducatif La Maison Bleue et les règles d'organisation. Ils portent sur les thèmes de la **pédagogie**, la **sécurité**, **l'accueil des enfants**, la **gestion des ressources humaines**, les **fonctions opérationnelles**, **logistiques** et **financières** et le suivi de leur bonne application.

La méthodologie retenue pour animer cette démarche est celle de **l'amélioration continue**. Elle consiste en un effort permanent pour améliorer les prestations et les processus.

### Schéma de l'amélioration continue de la démarche qualité

L'amélioration continue La Maison Bleue est basée sur le concept de la **roue de Deming** dont les étapes peuvent être traduites comme suit :

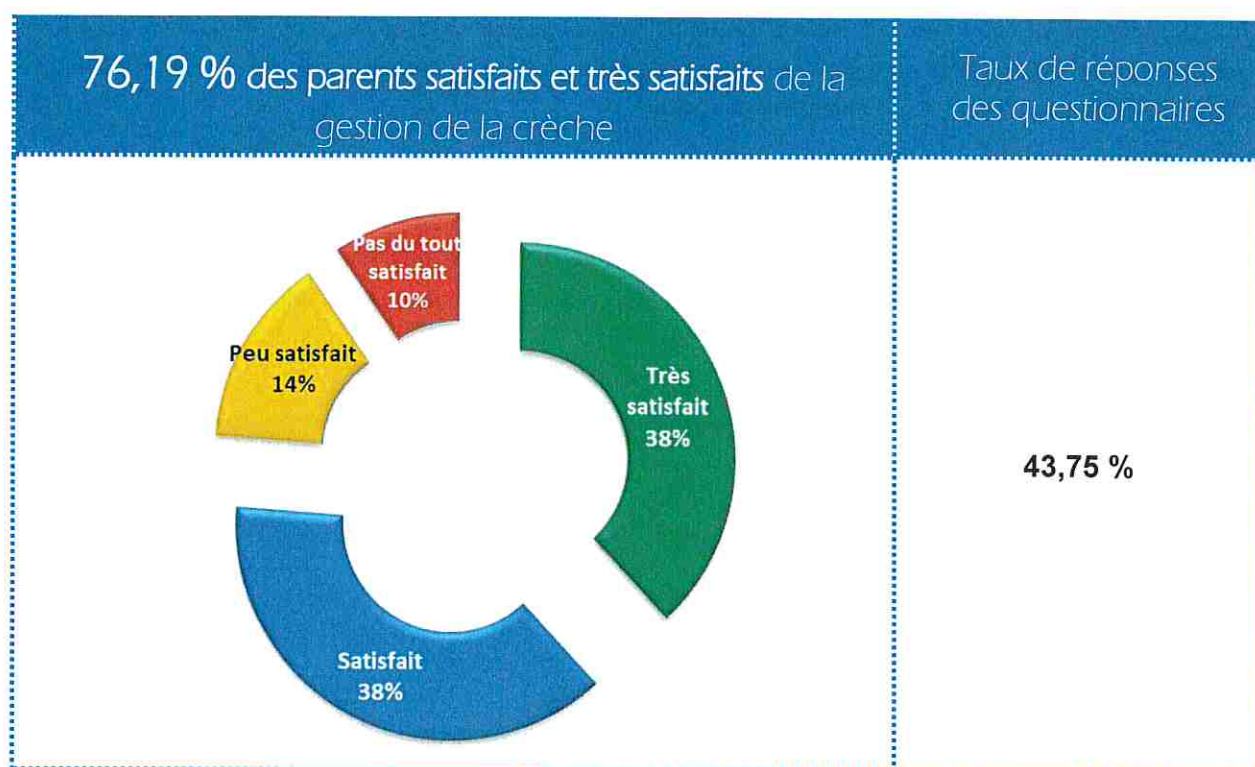
- **PLANIFIER** : Fixer des objectifs lors de la rédaction des procédures (délais à respecter...)
- **DEVELOPPER** : Appliquer les procédures et utiliser les outils qualité
- **CONTROLER** : Auditer le respect des procédures, mesurer, suivre les indicateurs
- **AJUSTER** : Rappeler les règles définies, former, mettre à jour les process et outils qualité pour atteindre les objectifs



## 2.Satisfaction des parents

L'enquête de satisfaction est l'occasion de s'assurer de la satisfaction des parents et de faire évoluer notre prestation si nécessaire.

Des graphes ont mis en image les réponses des parents à chaque item. Ils ont été affichés sur les panneaux d'information de la crèche pendant **30 jours**. Un café parent a permis aux familles d'échanger avec la direction de la crèche sur les résultats enregistrés et revenir sur les remarques et observations formulées.



Le détail des réponses des parents aux différentes questions est présenté en annexe.

### 3. Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un **pôle Qualité** qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement le service des **Opérations** et le service **Petite Enfance**.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner la Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la responsable de secteur dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche et sa responsable de secteur dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant par la directrice, la responsable de secteur, la référente pédagogique sous la supervision de la responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite. Les préconisations émises sont ajoutées au plan d'actions de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la responsable de secteur et le cas échéant, les procédures sont enrichies.

 **Audit de fonctionnement :**

 En juin 2018 par la Responsable de Secteur

 **Audit Pédagogique :**

 En mai 2018 par la Référente Pédagogique de La Maison Bleue



## Le personnel

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Il y a des mouvements de personnel au dernier trimestre 2018 au niveau de la Direction et de l'équipe.
- Un poste à temps plein a été créé au regard de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis.

### 1. La composition de l'équipe au 31 décembre

NOM et Prénom	Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
	Directrice	1	Infirmière	
	Continuité de direction	1	Educatrice de jeunes enfants	
	Psychologue			
	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
	Agent de crèche	1	Expérience auprès des enfants	
	Agent de crèche	0	Expérience auprès des enfants	
	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
	Agent de service	1		

## 2. Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans le catalogue de formations proposées à toutes les équipes de La Maison Bleue. Ainsi les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.

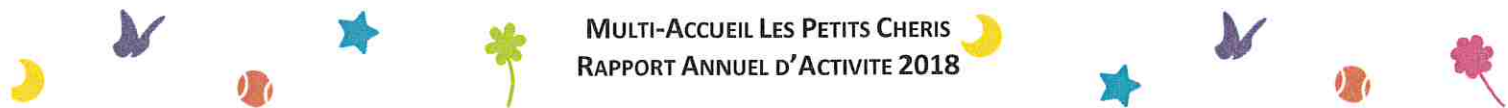
Forte de son partenariat avec ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

### 2.1 Actions de formations conduites en 2018

Nom Formation	Date	Nom	Prénom	Fonction	Durée en h
Le Kamishibai - Niveau 1	26/03/2018			Auxiliaire de puériculture	7
Le livre et le tout petit	Les 07 et 08/06/2018			Auxiliaire de puériculture	14
Le portage physique et psychique	11/04/2018			Infirmière	7
Mieux communiquer avec les parents	02/10/2018			Infirmière	7
SNOEZELEN - Initiation	Les 25 et 26/01/2018			Directrice	14
				Auxiliaire de puériculture	14
	Les 12 et 13/04/2018			Directrice	14
				Auxiliaire de puériculture	14
	Les 28 et 29/05/2018			Auxiliaire de puériculture	14
				Auxiliaire de puériculture	14
Les 16 et 17/10/2018			Auxiliaire de crèche	14	
			Auxiliaire de crèche	14	
SNOEZELEN - Perfectionnement	Les 30 et 31/05/2018			Directrice	14
				Directrice	14
				Auxiliaire de puériculture	14
Total					175

## Volet Accueil des Familles





**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**



## L'inscription

### La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.



### Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, en présence de leur enfant. Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil). Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil des habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent *le petit livre bleu* qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.

### La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



## La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vit leur enfant.

### 1. La Clef des Parents

#### Le Café Parents

Des cafés/goûters parents sont organisés à la demande de l'équipe et selon la volonté du responsable de la structure. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un café pour mieux se connaître et pour échanger avec la directrice.

Un goûter parent a été organisé à l'occasion de la fête du printemps. Il était proposé aux parents que les enfants soient déguisés.

Un café parent a été organisé pour la section des bébés à la demande de l'équipe au mois d'avril pour aborder le sujet de l'hygiène bucco-dentaire chez le tout-petit. Cela a permis d'échanger sur le sujet, de les sensibiliser à l'importance du brossage et de l'initier à la maison pour la plupart.

Un café parent a été proposé le 16 novembre avec la nouvelle directrice pour permettre un échange sur différents sujets : l'instauration de l'application « A la crèche », les événements à venir (photographe et fête de fin d'année), le contrat 2019 ainsi que pour répondre aux diverses interrogations des parents.



#### Exposition photo de fin d'année scolaire

L'équipe des bébés a travaillé sur une exposition photo proposée aux parents dans l'atrium pour reprendre des clichés de tous les enfants faits au fur et à mesure dans l'année. Des portraits des bébés ont été imprimés en noir et blanc et encadrés par des cadres faits en cartons peints dans différentes couleurs. Ces souvenirs sur papier ont été très appréciés et les parents ont eu la possibilité de repartir avec les photos.

## 2. La communication

### La communication entre la famille et la professionnelle

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices, de la référente de l'enfant), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la crèche Les petits chéris.

- Une réunion de rentrée

### La communication entre la crèche et toutes les familles

- Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. Sur ces panneaux sont inscrites toutes les informations utiles pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.





- **L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !**

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités passées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !

La Maison Bleue lance

**À la crèche**

l'application mobile qui **informe sur l'actualité** de la crèche et **accompagne la parentalité**.





## 3. La participation des familles

### Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- Participer à la vie de la crèche (accompagnement pour sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque

*Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.*

### La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

### Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du *médecin* qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue*, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.



**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**



## Volet Accueil des enfants





**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**



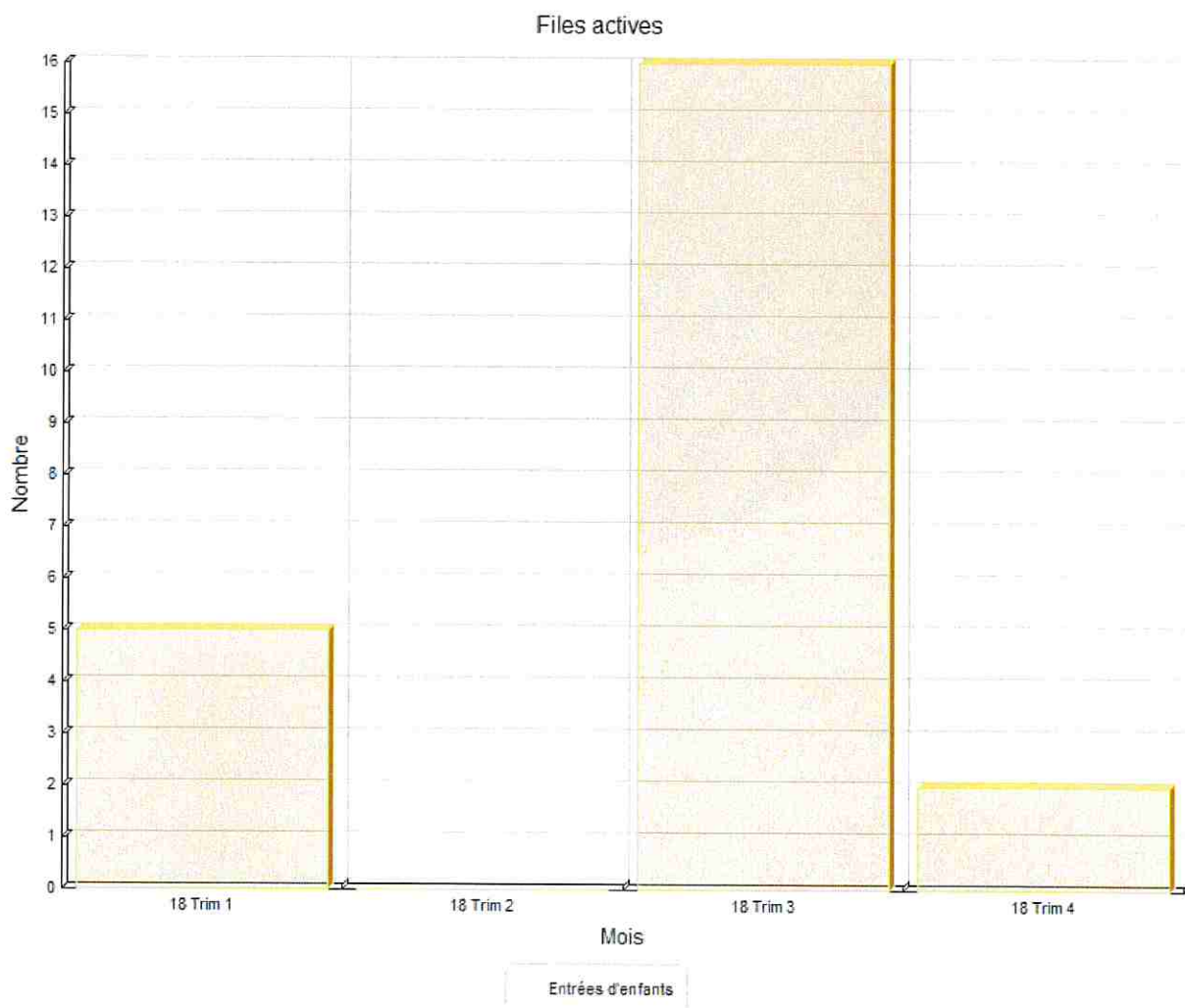


# L'accueil

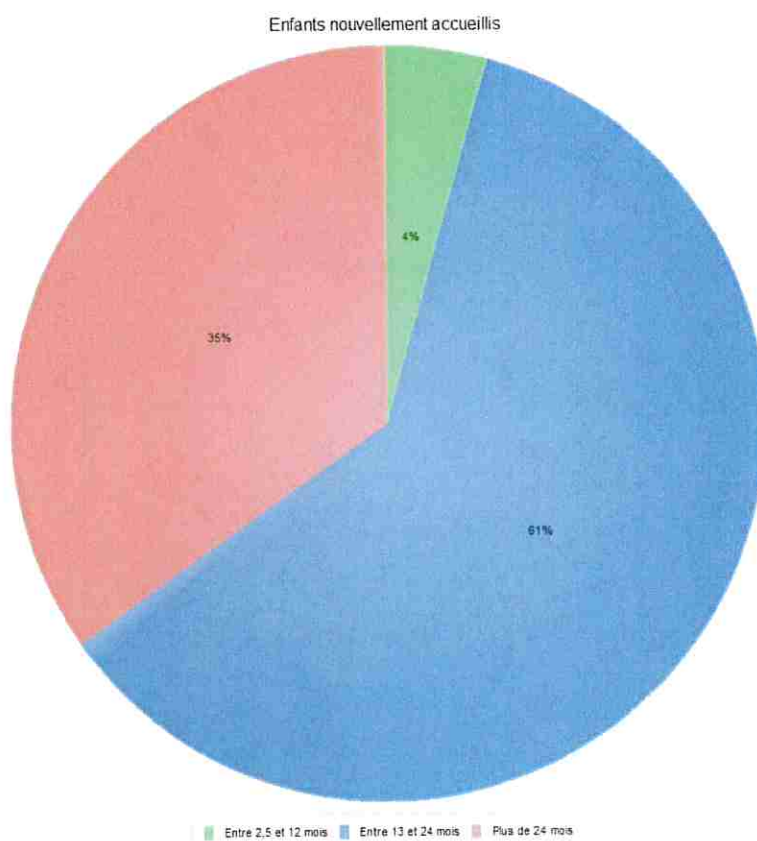
## 1. La semaine d'accueil (l'adaptation)

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

### 📊 Nombre d'entrées par trimestre



🏠 Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



### Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent se présente auprès de la référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

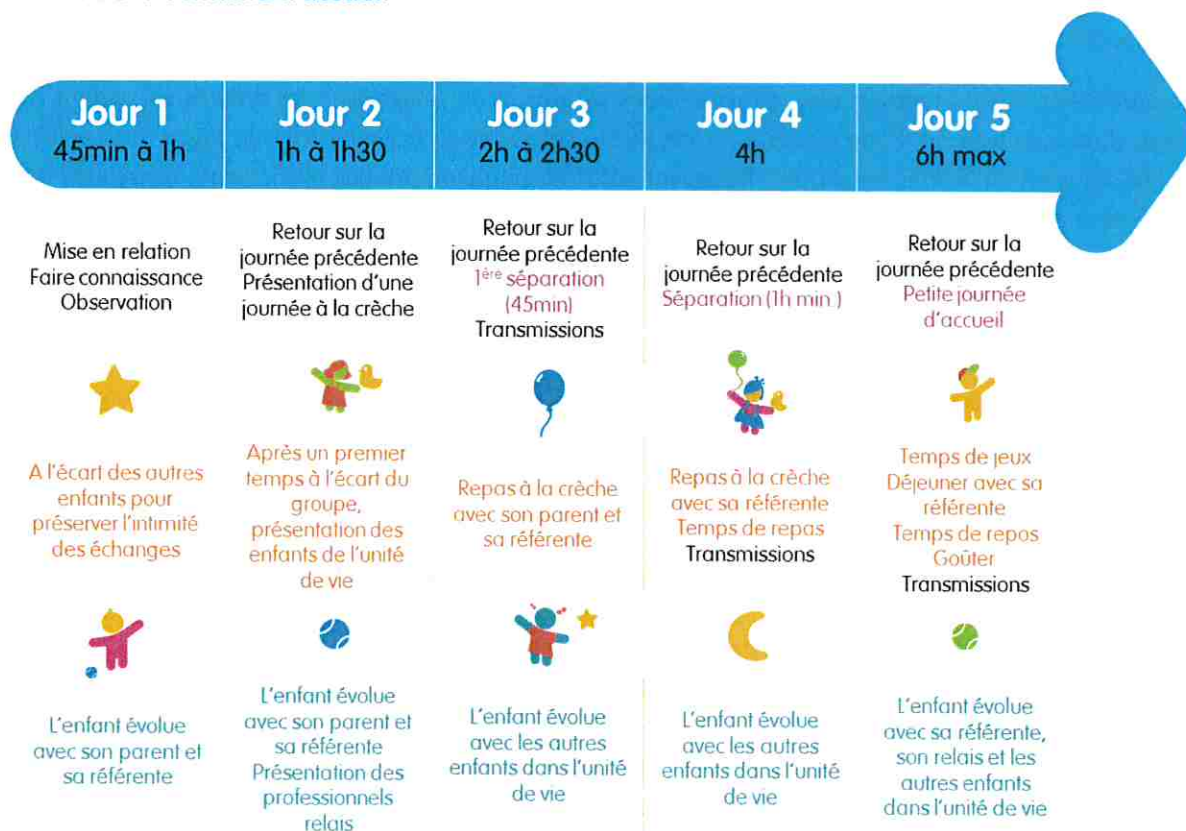


Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche d'«habitudes de vie» permettent de :

- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.

### Déroulé de la semaine d'accueil



## 2. L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous avons accueilli 1 famille en situation d'urgence due à la perte d'un membre de la famille qui était le mode de garde.

## 3. L'accueil des enfants en situation de handicap

### 3.1 Les dispositions mises en place pour l'enfant

#### Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap

L'accueil collectif est un moyen d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et l'épanouissement des enfants porteurs de handicap

#### Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe soit en capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le médecin de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...)



## L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche permet de :

- **Mobiliser** ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- **S'enrichir mutuellement** au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la **différence**

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



## Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour les enfants porteurs de handicap, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le médecin de crèche.

**Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés** (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

## 3.2 Les dispositions mises en place pour le personnel

### Un soutien pour le personnel de crèche

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

#### Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

### Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants porteurs de handicap

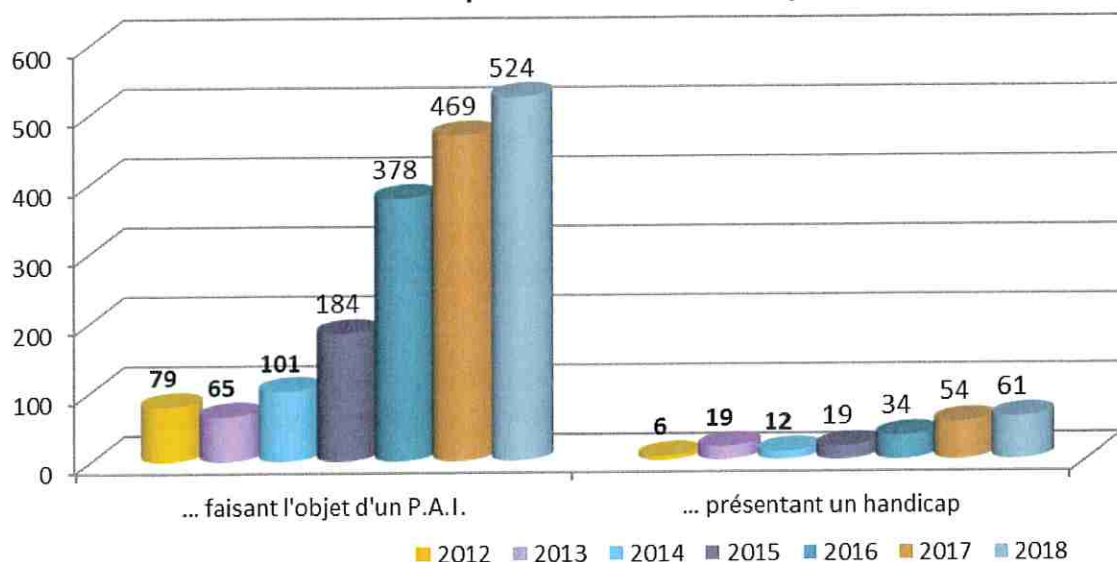
Le service **Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'**objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2018, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 6 enfants faisant l'objet d'un PAI et 3 enfants présentant un handicap.

**Nombre d'enfants accueillis dans les crèches LMB faisant l'objet d'un PAI ou présentant un handicap:**



## 4. L'organisation de l'accueil

### L'accueil du matin

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.
- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.
- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

### Les retrouvailles

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.
- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.
- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.



Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

### Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant

- Un cahier de vie propre à chaque enfant est créé en lien avec la famille. Des photos de l'enfant prises à la crèche y sont collées accompagnées de commentaires. Le cahier part avec l'enfant en vacances et les parents le remplissent avec des photos et anecdotes à leur tour.
- Un classeur de transmission contenant les fiches de suivi des enfants par section est notre outil au quotidien (contenant : transmissions à l'accueil, au départ, changes, repas, sommeil, alimentation...).



## Le déroulement de journée

### 🕒 Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

### 🕒 Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice de Jeunes Enfants et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, la professionnelle incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



### 🕒 La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir). Cette année le jardin nous a permis de profiter de la neige avec abondance.



### 🕒 Le temps du repas

Le repas est attendu par tous. Il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de sa référente jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe. Pendant que les enfants mangent les autres se voient présenter une activité (construction, lecture...).

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



### 🕒 Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

### 🕒 Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à la photo de l'enfant positionnée près de la porte et qui signifie que celui-ci est couché. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

### 🕒 Le temps du goûter

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

On ne réveille pas un enfant qui dort ; son goûter sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

### 🕒 Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.





**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**





## L'éveil culturel, artistique et sensoriel

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

### 1. Initiation à l'expérience Snoezelen©

Le projet Snoezelen© est une pratique qui a pour but de procurer un bien-être à la personne à travers le plaisir procuré par l'activité proposée. La démarche est basée sur l'éveil sensoriel de la personne au monde extérieur, par le biais de ses cinq sens et la découverte de son corps. Cette approche permet de créer de nouvelles opportunités de communication et d'éveil, dans un environnement calme, loin des parasites sensoriels quotidiens.

Le but de l'espace type Snoezelen© est de créer un havre de paix, un refuge à disposition de l'équipe des professionnels, des parents et des enfants. Dans cet espace, les nombreux stimuli externes sont filtrés. Ainsi les craintes ou les joies sont simples à appréhender (réagir et discuter) dans un environnement bien pensé.

Cet espace Snoezelen est pour le moment en phase de test car l'équipe n'a pas été formée en totalité (2 modules de niveau de 2 jours chacun). Il est créé chez les moyens dans le dortoir, cela permet de profiter des objets lumineux. Tous les enfants des moyens ont eu la possibilité de tester cette expérience et il en ressort un vécu très agréable pour les enfants et les professionnelles les ayant accompagnés. Chez les bébés c'est la pièce de vie de la section qui est utilisée pour proposer ce temps particulier. Les enfants étant petits ils ne sont pas déplacés dans un autre espace pour le moment.

Le projet en est au début. Cela va demander à ce qu'une partie de l'équipe soit formée et puisse réfléchir à la création de l'espace Snoezelen. Une organisation doit être réfléchi pour que l'espace puisse être utilisé par toutes les sections.

Le matériel disponible actuellement est du matériel simple qui va devoir évoluer avec le projet pour pouvoir proposer d'autres expériences sensorielles par la suite.

## 2. Autres activités proposées

Les jeux moteurs



Les jeux de constructions



Ateliers d'expressions



<p><b>Les jeux d'éveil sensoriels</b></p>	<p>La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>	
<p><b>Les activités extérieures</b></p>	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>	
<p><b>Les jeux moteurs</b></p>	<p>Structures motrices, tunnel, vélo, trotteur, ballons, piscine à balles, cerceaux... sont des objets qui permettent aux enfants de se mouvoir, de se dépenser et d'acquérir de nouvelles positions.</p>	
<p><b>Les jeux de manipulation</b></p>	<p>Des jeux de manipulation sont très régulièrement proposés aux enfants tels que transvasement, pâte à sel, pâtisserie, jeux d'eau...</p>	
<p><b>Les jeux symboliques</b></p>	<p>Dans la section des moyens et celle des grands, des espaces type cuisine et Dinettes, Poupées avec petit lit et poussettes sont installés pour que les enfants puissent imiter et imaginer.</p>	



<p><b>Les jeux de construction et d'association</b></p>	<p>Les enfants ont besoin de construire puis casser. Ils font travailler leur agilité et leur concentration, développent leur motricité fine afin d'empiler des cubes, lego, briques géantes...                  Grâce au loto, aux imagiers, au memory, les enfants développent leur capacité à associer, analyser et observer.</p>	
<p><b>Les supports narratifs</b></p>	<p>Tout au long de la journée, les professionnels proposent aux enfants des temps de lecture en groupe ou en individuel</p>	
<p><b>Les ateliers d'expression et de créativité</b></p>	<p>Afin que les enfants puissent exprimer librement leur créativité, les professionnels proposent de nombreux ateliers tels que la musique, la peinture, le coloriage, la danse...</p>	

## 4. Les fêtes et animations

### Les anniversaires

Ils sont fêtés en section avec le groupe d'enfant. Une date est programmée avec les parents. Ces derniers peuvent apporter des boissons et un gâteau industriel de type savane.



## Les animations au fil des mois

### Janvier/Février/Mars

**En janvier** : Nous avons fêté les rois et dégusté la traditionnelle Galette des Rois

**En février** : Vive la neige ! Les enfants ont pu jouer dans le jardin, une fois bien couverts

**En mars** : Atelier musique pour les musiciens en herbe



### Avril/Mai/Juin

**En avril** : Chasse à l'œuf

**En mai** : Avec les beaux jours, on mange dehors.

**En juin** : Fête de fin d'année et Festi'Parents



### Juillet/Aout/Septembre

**En juillet** : Atelier jeux d'eau et activités en extérieur

**En septembre** : A la rentrée, on reprends les ateliers musique



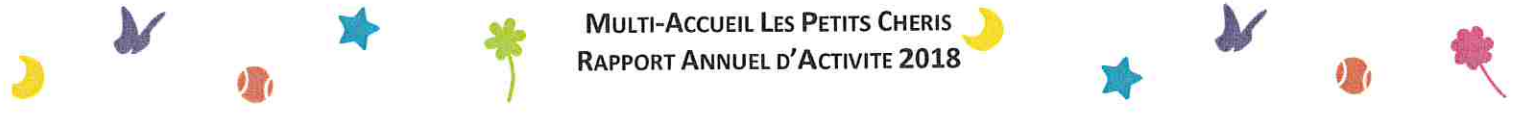


## Octobre/Novembre/Décembre

**En octobre :** Semaine du gout à la crèche, chaque jour une nouvelle saveur ou couleur était présenté aux enfants à travers des ateliers gustatifs, il y en a eu pour tous les goûts.

**En décembre :** Pour sa seconde fête de Noël, les professionnelles de la crèche « Les Petits Chéris » ont proposé un petit spectacle musical aux enfants, pour leur plus grand bonheur.





**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**

## Le travail institutionnel

### 1. Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées entre 19h30 et 20h30 avec l'équipe au complet, la direction et la psychologue selon les sujets à aborder.



### 2. Le rôle du Psychologue

#### Collaboration avec la psychologue

... est présente 3h par semaine tous les lundis. Ces horaires varient selon les besoins (rencontre avec un parent, participation aux réunions d'équipe). Elle intervient de 9h à 12h ou de 11h à 14h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles à la communication avec les enfants. Elle a aussi animé une discussion autour des limites et interdits.

## 3. Supervision des crèches

### Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la responsable de secteur de **La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion des crèches de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de **La Maison Bleue**. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de partager les expériences terrains.

### Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.

## 4. Les assises pédagogiques

Le service pédagogique organise chaque année des assises pédagogiques qui réunissent les équipes des crèches autour d'un thème qui favorise l'harmonisation des pratiques. Les professionnels bénéficient d'apports théoriques qui vont les aider à donner du sens au projet éducatif qui leur est demandé de mettre en œuvre. C'est aussi une occasion unique d'échanges pour toutes les catégories professionnelles que comptent les équipes pluridisciplinaires des crèches.





## 5. Le séminaire des directrices

Les 22 et 23 mars 2018, les directrices du Groupe La Maison Bleue se sont réunies au Parc Astérix pour deux journées d'échanges, de rencontres, d'intervention de spécialiste et d'experts.

Deux journées riches en émotions pour les équipes qui ont pu découvrir les nouveautés Groupe et bénéficier de conférences/ateliers sur la pédagogie. Par la même occasion, les professionnels de la petite enfance ont pu profiter pleinement de ce lieu magique, pour un court retour en enfance !



## 6. Les journées pédagogiques

<p><b>Dates</b></p>	<p>20 et 21 août 2018</p>
<p><b>Programme</b></p>	<p><b><u>Le 20 aout 2018 : Assises pédagogiques :</u></b></p> <p>Journée thématique sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles, limites et interdits</li> <li>• Initiation à la démarche Snoezelen</li> </ul> <p><b><u>Le 21 aout 2018 : Journée pédagogique :</u></b></p> <p>Retours et questions sur les Assises pédagogiques organisées la veille                      Travail autour de la communication à avoir avec les enfants : se positionner, le ton, quoi dire et comment le dire                      Organisation et rangement des sections pour préparer la rentrée</p>



## Les objectifs 2019

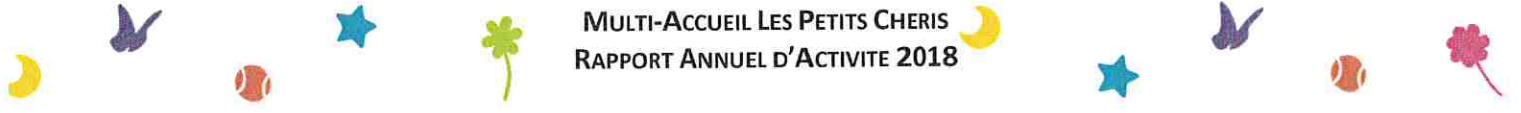
L'accompagnement des enfants au Multi-Accueil Les petits chéris doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :



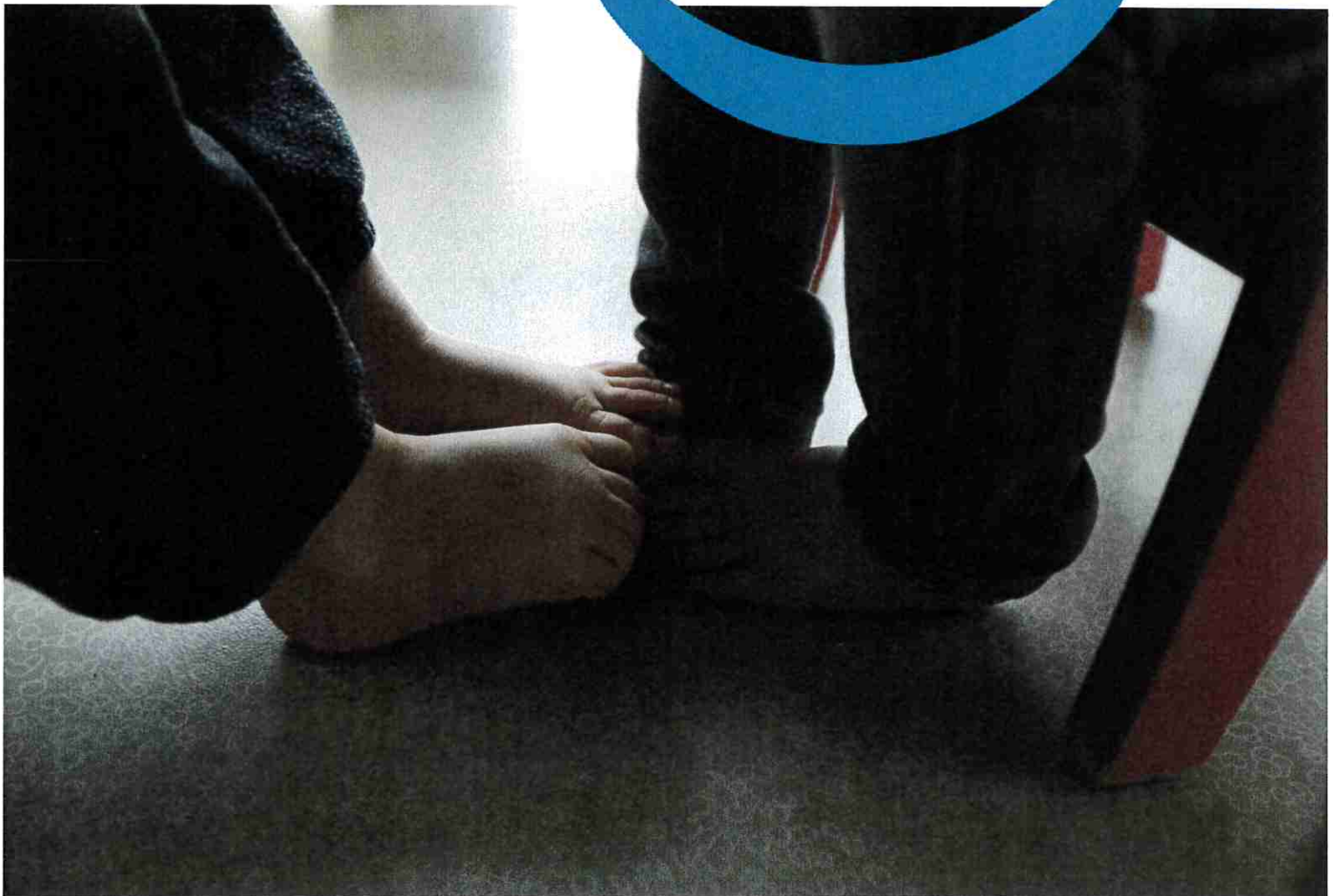
- La création d'un espace Snoezelen fixe et bien pensé pour une utilisation quotidienne par les professionnelles et les enfants. L'idée de proposer cet espace aux parents est à réfléchir car cela demande une organisation et un accompagnement important.
- L'insertion des parents de manière plus importante dans le quotidien de la crèche : participation à des activités, temps précis, partage d'expériences

**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**





## Volet Sécurité et développement durable





**MULTI-ACCUEIL LES PETITS CHERIS**  
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018**



# Les travaux et la sécurité

## 1. Maintenance

Il n'y a pas eu d'intervention significative de maintenance en 2018.

## 2. Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Petits Chéris, l'exercice d'évacuation a eu lieu le 5 novembre 2018. Le registre de sécurité a été mis à jour suite à cet exercice.

La photo ci-contre a été prise à l'occasion du Festival des Parents dans une crèche La Maison Bleue.



## La démarche durable et responsable

### L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, Smile4Children se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.



#### Prendre soin des collaborateurs



- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

#### Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles



- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être
- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité



### Préserver l'environnement



- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc....)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

### S'impliquer pour des territoires solidaires



- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale

### Le respect des 3 piliers du développement durable :



### Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France »** provenant de forêts éco-gérées et durables.



## 3. Des fournisseurs responsables

### Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations

### Des produits éco-labellisés

La Maison Bleue accorde une place importante aux produits qu'elle utilise dans ses crèches et à leur impact sur l'environnement : ISO 9001 (qualité de gestion), ISO 14001 (gestion de l'environnement) et ECOLABEL européen. Tous nos fournisseurs respectent cette démarche environnementale. Nous renforçons notre engagement en matière de développement durable en proposant aux enfants des repas composés de produits de saison et de qualité.

### La démarche éco-responsable à la crèche des « Petits Chéris »

Les enfants et parents ont participé à la **semaine de réduction des déchets qui s'est déroulée du 17 au 23 novembre 2018.**

Il leur a été demandé de rapporter bouchons de bouteilles de lait, rouleaux de papier toilette et boîtes de camemberts pour les utiliser comme supports lors d'activités manuelles.

Les enfants ont ainsi participé au recyclage de ses déchets en les transformant en décorations pour les fêtes de fin d'année.